

Les associations partenaires



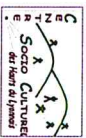
Réseau Entraide Solidarité (RES)

Espace Juge Pascal

69930 SAINT-LAURENT DE CHAMOUSSET

☎ 04 74 26 36 46

@ reseau.entraide@hotmail.fr



Centre Socio-culturel des Hauts du Lyonnais

57 rue des Tanneries

69590 SAINT SYMPHORIEN-SUR-COISE

☎ 04 78 48 46 14

@ centresocioculturel@cscdeshautsdulyonnais.fr



Centre Socio-culturel l'Equipe

16 rue de Saint-Galmier

42140 CHAZELLE-SUR-LYON

☎ 04 77 54 95 03

@ csx.chazelles@wanadoo.fr



Espace des Temps pour l'Accueil, les Initiatives et la Solidarité (ETAIS) dans les Monts du Lyonnais

7 rue du Moulin Blanc

69610 SAINTE-FOY-L'ARGENTIERE

☎ 04 74 72 20 93

@ etais.ass@sfr.fr

MSA Ain-Rhône

Morgane FOURNEL

☎ 04 78 92 31 82

@ fournel.morgane@ain-rhone.msa.fr

Communauté de communes des Monts du Lyonnais

Service Mobilité

☎ 04 74 70 58 03

@ mobilite@cc-mdl.fr

Mai 2017 - Conception et réalisation : MSA Ain-Rhône - Crédit photos : Téo Lannier - Images comsa.



vous accompagner

Covoiturage solidaire de proximité

Monts du Lyonnais



Covoiturage solidaire de proximité

La MSA et la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais proposent un dispositif de covoiturage basé sur la solidarité, en partenariat avec 4 associations : Espace des Temps pour l'Accueil, les Initiatives et le Social (ETAIS), Réseau Entraide Solidarité (RES), Centre Socio-culturel des Hauts du Lyonnais et Centre Socio-culturel l'Equipeage.

Qui peut en bénéficier ?

Toutes les personnes sans moyen de locomotion et adhérentes à l'une des 4 associations.

Pour quoi ?

Pour vous accompagner dans des déplacements occasionnels : visites médicales, démarches administratives et sociales, visites familiales, amicales, accès aux commerces de proximité, loisirs...

☒ Du lundi au samedi de 8h à 19h

Sont exclus les transports pris en charge au titre de l'assurance maladie ou d'autres dispositifs des caisses complémentaires

Όύ?

Dans un rayon géographique limité à 30 km.

Quelle sera votre participation ?

L'adhésion annuelle à l'association. Partage des frais au prorata du nombre de personnes dans la voiture, sur la base de 0,50 €/km.

A qui vous adresser ?

Pour bénéficiaire de ce service, adressez-vous à l'une des 4 associations figurant sur le document. Elles vous remettront la liste des covoitureurs solidaires de votre commune.

Si possible, prendre contact avec le covoitureur 48 heures avant le déplacement.

Zone géographique desservie

Votre lieu de départ doit se situer sur l'une des communes ci-dessous.

